



# Raspberry Pi

## Politique de protection de la Raspberry Pi Foundation

Créé par : Maria Quevedo (Responsable de la politique RPF)

Approuvé par : Philip Colligan (Directeur général RPF)

Date d'approbation : décembre 2021

Date du prochain examen : décembre 2022

1. Cette politique définit l'approche de la Raspberry Pi Foundation en matière de protection. La politique est examinée régulièrement et approuvée par le directeur général.
2. La Raspberry Pi Foundation estime qu'aucun enfant, jeune ou adulte vulnérable ne devrait jamais être victime d'un abus, quel qu'il soit. Nous reconnaissons notre responsabilité de promouvoir le bien-être de tous les enfants, jeunes et adultes vulnérables et de les protéger. Nous nous engageons à suivre des pratiques qui les protègent.
3. Cette politique s'applique à l'ensemble du personnel, des administrateurs, des bénévoles et des travailleurs temporaires, du personnel intérimaire et de toute personne travaillant au nom de la Raspberry Pi Foundation (RPF), comme les organismes régionaux, les clubs ou les partenaires nationaux.
4. Elle couvre tous les programmes et activités de RPF, y compris, mais sans s'y limiter, Code Club, CoderDojo, Coolest Projects, les formations et les autres événements que nous dirigeons directement. Nous participons également à des événements dans des lieux qui ont leur propre politique de protection et, dans ces cas, cette politique doit être considérée comme un complément à la politique du lieu.
5. Le but de cette politique est de :
  - a. Protéger les enfants, les jeunes et les adultes vulnérables qui participent aux activités de la RPF.
  - b. Fournir au personnel et aux bénévoles les principes fondamentaux qui guident notre approche de la protection des enfants.
6. Cette politique a été élaborée sur la base de la loi et des orientations qui visent à protéger les enfants, notamment : Loi britannique sur les enfants de 1989, Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant de 1991, Loi britannique sur la protection

des données de 1998 et 2018, Loi britannique sur les droits de l'homme de 1998, Loi britannique sur les infractions sexuelles de 2003, Loi britannique sur les enfants de 2004, Loi britannique sur la sauvegarde des groupes vulnérables de 2006, Loi britannique sur la protection des libertés de 2012, Loi britannique sur les enfants et les familles de 2014, Ireland's Children First 2015.

7. Cette politique doit être lue parallèlement à notre [politique de confidentialité](#), qui détaille également les informations sur les droits des personnes concernées et notre politique de conservation des données. Les autres politiques pertinentes comprennent :
  - a. [Code de conduite](#).
  - b. [Directives concernant les réseaux sociaux et les communications](#).
  - c. [Document d'orientation sur la reconnaissance des abus et le traitement des divulgations](#).
  - d. [Directives pour organiser des sessions en ligne en toute sécurité](#).
  - e. [Guide pour les adultes afin de soutenir les enfants qui participent à des sessions en ligne](#).
  - f. [Code de conduite pour les enfants participant aux sessions en ligne](#).
  
8. Nous reconnaissons que :
  - a. Le bien-être des enfants, des jeunes et des adultes vulnérables est primordial.
  - b. Tous les enfants et adultes vulnérables, indépendamment de leur âge, de leur handicap, de leur sexe, de leur origine raciale, de leurs croyances religieuses, de leur orientation ou identité sexuelle, ont droit à une protection égale contre tous les types d'atteintes et d'abus.
  - c. Le travail en partenariat avec les enfants, les jeunes, les adultes vulnérables, les parents / tuteurs, les personnes en charge et leurs agences est essentiel pour promouvoir le bien-être.
  
9. Afin de protéger les enfants, les jeunes et les adultes vulnérables, nous allons :
  - a. Valoriser, respecter et écouter tous les enfants, jeunes et adultes vulnérables.
  - b. Nommer et former un responsable général de la protection pour la Raspberry Pi Foundation, un responsable pour chaque domaine d'activité majeur et un membre du conseil d'administration responsable de la protection.
  - c. Mettre en œuvre des directives de protection en promouvant des procédures claires, [un code de conduite](#) et [des conseils pour les réseaux sociaux et les](#)

[communications](#) pour le personnel et les bénévoles.

- d. Recruter le personnel et les bénévoles en toute sécurité, en veillant à ce que toutes les vérifications nécessaires soient effectuées conformément aux lois locales et aux bonnes pratiques. Tous les membres du personnel de la Raspberry Pi Foundation sont soumis à une vérification du casier judiciaire tous les trois ans. Conformément à la législation locale, tous les employés irlandais sont également tenus de respecter une [déclaration sur la protection des enfants](#) affichée dans nos bureaux en Irlande.
- e. Fournir une formation efficace en matière de protection à l'ensemble du personnel, des administrateurs et des bénévoles, y compris [un module de formation en ligne gratuit](#), et l'équipe de protection désignée suit régulièrement une formation approfondie en matière de protection.
- f. Réagir rapidement à tout changement du contexte dans lequel nous opérons en révisant nos systèmes et en développant des conseils, des formations et des ressources supplémentaires en fonction des besoins.
- g. S'assurer que tous les accords de partenariat nationaux, régionaux et de croissance de la Raspberry Pi Foundation incluent des obligations de protection pour se conformer à cette politique de protection et à toutes les législations et coutumes locales pertinentes, et pour compléter une auto-évaluation de protection dans le cadre de la révision annuelle de la licence de partenaire.
- h. Fournir des conseils supplémentaires à tous nos partenaires internationaux pour s'assurer qu'ils sont en mesure de mettre en œuvre efficacement toutes les politiques et directives de protection de la Raspberry Pi Foundation.
- i. Suivre des procédures claires pour gérer de manière appropriée toute allégation contre le personnel et les bénévoles.
- j. Partager les informations sur les préoccupations avec les organismes appropriés, et impliquer les parents, les enfants et les adultes vulnérables de manière appropriée.
- k. S'assurer que les incidents et les préoccupations en matière de protection sont systématiquement signalés au responsable de la protection de la Raspberry Pi Foundation immédiatement, et au directeur général et administrateur responsable de la protection dans les 24 heures suivant leur réception, les problèmes importants étant transmis au conseil d'administration.

- l. Fournir un [formulaire de rapport en ligne sur les problèmes de protection](#) et un service d'assistance téléphonique 24 heures sur 24 pour les problèmes de protection urgents : +44 (0) 800 1337 112 (Royaume-Uni uniquement) ou +44 (0) 203 6377 112, et faire connaître ce service à l'ensemble du personnel et des bénévoles.
  - m. Créer et maintenir un environnement anti-intimidation et s'assurer que nous disposons d'une politique et d'une procédure pour nous aider à traiter efficacement toute forme d'intimidation.
  - n. S'assurer que nous disposons de mesures efficaces en matière de plaintes et de dénonciation.
  - o. Exiger un environnement physique sûr pour nos enfants, nos jeunes, nos adultes vulnérables, notre personnel et nos bénévoles en appliquant des mesures de santé et de sécurité conformément à la loi et aux directives réglementaires.
  - p. Commander un audit tiers de la politique, des pratiques et de la culture de protection de la Raspberry Pi Foundation tous les trois ans, et effectuer un audit interne annuel, y compris la mise à jour de cette politique.
  - q. Partager une fois par an avec le conseil d'administration un examen des performances, des politiques et des procédures de protection de la Raspberry Pi Foundation.
10. Équipe de protection désignée :

**Trustee Safeguarding Lead** : Charles Leadbeater

**Responsable désigné de la protection** : Maria Quevedo, [maria@raspberrypi.org](mailto:maria@raspberrypi.org)

**Responsables désignés de la protection** :

- a. Code Club : Tamasin Greenough Graham, [tamasin.g.graham@raspberrypi.org](mailto:tamasin.g.graham@raspberrypi.org)
- b. CoderDojo : John McAtomney, [john.mcatominey@raspberrypi.org](mailto:john.mcatominey@raspberrypi.org)
- c. Partenaires mondiaux des clubs : Sonja Bienert, [sonja@raspberrypi.org](mailto:sonja@raspberrypi.org)
- d. Équipe informatique : Fergus Kirkpatrick, [fergus.kirkpatrick@raspberrypi.org](mailto:fergus.kirkpatrick@raspberrypi.org)
- e. Équipe de soutien aux éducateurs : Dan Elwick, [dan.elwick@raspberrypi.org](mailto:dan.elwick@raspberrypi.org)
- f. Événements : Helen Drury, [helen.drury@raspberrypi.org](mailto:helen.drury@raspberrypi.org)
- g. Équipe d'apprentissage informel : Marc Scott, [marc@raspberrypi.org](mailto:marc@raspberrypi.org)
- h. Opérations : Andrew Morton, [andrew.morton@raspberrypi.org](mailto:andrew.morton@raspberrypi.org)
- i. Partenariats jeunesse : Tom Hadfield, [tom@raspberrypi.org](mailto:tom@raspberrypi.org)

Fin de la politique